

NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC

Les délibérations du conseil municipal du **13 juillet 2023** sont consultables auprès du secrétariat, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.



Les délibérations portent sur les affaires suivantes :

- Délibération n° 052/2023 : Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques entre la commune d'accueil et la commune de résidence (année scolaire 2022-2023) - **Approuvée**

Rapporteuse : Mme Carole Carton

- Délibération n° 053/2023 : Approbation de la convention entre la Communauté Urbaine PMM (CU PMM) et la commune pour l'organisation d'une opération conjointe de marketing territorial à rayonnement communautaire pour l'année 2023 - **Approuvée**

Rapporteur : M. François Rallo

- Délibération n° 054/2023 : Approbation du rapport 2022 de la Société d'Economie Mixte « Roussillon Aménagement » (SEM « Roussillon Aménagement ») - **Approuvée**

Rapporteur : M. Cosme Dilmé

- Délibération n° 055/2023 : Subventions 2023 aux associations loi 1901 - **Approuvée**

Rapporteuse : Mme Céline Freixinos

- Délibération n° 056/2023 : Attribution du Marché A Procédure Adaptée (MAPA) d'extension du réseau de vidéo protection - **Approuvée**

Rapporteur : M. Jean Pezin

- Délibération n° 057/2023 : Clôture du budget annexe du lotissement économique « Sud Roussillon IV » (SR IV) et report de l'excédent du budget annexe au budget principal de la commune - **Approuvée**

Rapporteur : M. Cosme Dilmé

- Délibération n° 058/2023 : Désignation du correspondant « Incendie et Secours » de la commune.

Approuvée

Rapporteur : M. François Rallo